

## TERMES DE REFERENCE POUR LE RECRUTEMENT DE CINQ CONSULTANTS INDIVIDUELS

<b>Titre de la consultation</b>	Consultants Nationaux pour la gestion des vaccins en réponse à l'épidémie de Poliovirus de type 2 dérivé du vaccin en circulation (PVDV2c) au Tchad
<b>Nationale/Internationale</b>	Nationale
<b>Lieu d'affectation</b>	Ndjamena, Moundou, Bonghor, Farchana
<b>Superviseur</b>	Spécialiste Chaîne de froid et Logistique - P3

### **I. Contexte et Justification**

L'Initiative mondiale pour l'éradication de la polio (IMEP) vise à garantir que les générations futures seront à l'abri de la menace de la paralysie due à la poliomyélite. La réalisation de cet objectif dépend de l'interruption de la transmission du poliovirus dans les pays endémiques et de la garantie de réponses rapides et efficaces aux épidémies de poliovirus survenant dans les pays exempts de poliomyélite.

Le Tchad a été déclaré « Pays libéré de la Poliomyélite » par la Commission Régionale de l'OMS en Afrique, en juin 2016, après quatre années sans cas de Poliovirus sauvage, le dernier cas confirmé de poliomyélite dû au poliovirus sauvage ayant été enregistré en juin 2012.

Cependant, le pays a connu une résurgence des cas de poliovirus dérivé de la souche vaccinale de type 2 (PVDV2c) à partir de fin 2019. Face à ces nouveaux cas de PVDV2c, l'IMEP a approuvé l'organisation d'au moins deux campagnes avec le nouveau vaccin nVPO2 en 2024.

Comme lors des campagnes précédentes, l'UNICEF joue un rôle important dans l'amélioration de la performance et de la qualité des campagnes de vaccination contre le PVDV2c, principalement dans la gestion des vaccins et les activités de communication et mobilisation sociale.

C'est dans ce cadre que l'UNICEF recherche des consultants nationaux en logistique et Chaîne de froid pour fournir une assistance technique dans le cadre de l'initiative d'Eradication de la Poliomyélite au Tchad.

### **II. Objectifs de la consultation**

Aider le pays dans la gestion efficace des vaccins et à l'élimination des flacons de polio utilisés lors des campagnes de vaccination contre la poliomyélite.

### **III. Responsabilités/Méthodologie**

Sous la supervision technique du spécialiste international en logistique et chaîne du froid et sous l'autorité administrative du chef de bureau de zone, les consultants nationaux auront pour principales responsabilités les activités suivantes :

- Collaborer avec les délégations provinciales sanitaires, les districts sanitaires, le responsable du dépôt du chef lieux de province et autres équipes partenaires du ministère de la santé pour déterminer les besoins en vaccins, renforcer la chaîne du froid et la mise à jour du plan logistique des districts.
- Assurer la mise à jour de l'inventaire des équipements actifs et passifs de la chaîne du froid, le bon fonctionnement de la chaîne du froid et l'optimisation des capacités de stockage.
- Faciliter la distribution et l'utilisation optimale des vaccins, consommables et outils de gestion conformément aux macro et micro plans et s'assurer que les quantités reçues sont conformes au plan de distribution.

- S'assurer du stockage adéquat des vaccins et des consommables à chaque niveau de la chaîne d'approvisionnement.
- Veiller à ce que les outils de gestion des vaccins soient mis à jour et conformes aux normes et développer des mécanismes pour accélérer la collecte, l'analyse et la transmission des rapports.
- S'assurer de la mise en œuvre de tous les aspects des stratégies en gestion des vaccins et chaîne du froid telles qu'énoncées dans le Plan logistique national et les guides techniques sur la gestion des vaccins et la chaîne du froid pendant les AVS poliomyélitiques.
- Contribuer aux rapports mensuels des districts, provinces et des dépôts sous nationaux.
- Soutenir le développement du plan d'amélioration de la gestion des vaccins polio en s'assurant que toutes les faiblesses observées lors du premier tour et des campagnes précédentes sont corrigées.
- Appuyer les structures dans la gestion des déchets précisément dans la destruction de flacons de nOPV2 ;

#### IV. Résultats attendus

Activités	Livrables/Résultats attendus	Dates	Paiement
Appuyer les équipes logistiques des délégations dans la gestion des vaccins	Analyse situationnelle complémentaire de la gestion des vaccins dans les districts du lieu d'affectation. Rapport du suivi des recommandations du plan d'amélioration de la gestion des vaccins nOPV2 Cartographie des équipements de chaîne de froid dans les districts du lieu d'affectation.	Mois 1	25%
Fournir l'assistance technique à la réalisation des objectifs de la campagne	Rapport des campagnes Polio et Fièvre Jaune dans les districts du lieu d'affectation. Mise à jour du Plan d'amélioration de la gestion des vaccins Polio.	Mois 2	25%
Assurer la mise à jour de l'inventaire des équipements actifs et passifs de la chaîne du froid, le bon fonctionnement de la chaîne du froid et l'optimisation des capacités de stockage.	Rapport d'inventaire physique de équipements de la chaîne du froid. Rapport de l'évaluation de la gestion efficace des vaccins dans les districts du lieu d'affectation. Rapport de la gestion des stocks de vaccins dans les districts du lieu d'affectation	Mois 4	25%
Analyser les faiblesses et les forces de la mise en œuvre des campagnes et faire des recommandations.	Rapport de fin de consultance Plan d'amélioration continue disponible	Mois 6	25%

#### V. Formation académique/Expérience/Compétences

##### Diplôme académique requis

Les consultants nationaux pour la gestion des vaccins doivent avoir les qualifications suivantes

- Un brevet de technicien supérieur (Bac + 2 ans) en transport et logistique ou un certificat de formation de deux ans en logistique de santé, logistique et transport ou de gestion dans le domaine de la santé publique

#### **Expérience professionnelle requise**

- Avoir une connaissance du Programme Elargi de Vaccination, notamment les aspects logistiques liés aux campagnes de vaccination de masse et l'initiative d'éradication de la poliomyélite ;
- Avoir au moins 2 ans d'expérience professionnelle dans la gestion de la logistique du programme élargi de vaccination de routine ;
- Avoir une expérience avérée dans le domaine de la mise en œuvre des campagnes de vaccination de masse plus spécifiquement les JNV polio ;
- Maîtriser l'outil informatique, notamment des logiciels Excel, Word et PowerPoint

#### **Compétences requises**

- Avoir la connaissance des techniques de gestion informatique, y compris la navigation Internet.
- Avoir l'esprit d'équipe
- Être proactif et utiliser les données pour alerter des problèmes possibles au Tchad

#### **Langues**

- La maîtrise de la langue française.
- La connaissance des langues locales serait un atout

### **VI. Conditions de travail**

---

La consultation est prévue pour une durée de 6 mois comprenant des missions de terrain de 10 jours avec une estimation sur la base de 21 jours de travail par mois.

Les consultants doivent se munir de leur propre ordinateur portable et autres équipements, logiciels et installations nécessaires pour accomplir leurs tâches.

### **VII. Supervision**

---

Les consultants seront placés sous la supervision technique du spécialiste chaîne de froid et logistique et la supervision administrative des chefs de bureaux de zone. Ils/elles travailleront en étroite collaboration avec l'équipe du Bureau de Zone, les partenaires provinciaux du ministère de la Santé Publique et de la Prévention ainsi que les partenaires de l'initiative d'éradication de la polio (OMS, CDC, BMGF et autres partenaires potentiels) pour coordonner les efforts de réponse à l'épidémie de PVDV2c

### **VIII. Soumission des offres techniques et financières**

---

Les candidats seront invités à soumettre leurs offres techniques (une note méthodologique qui présente d'une manière claire, précise et concise les principes de base pour l'appui logistique au MSP du Tchad pour la mise en œuvre des campagnes nOPV2 sur maximum 2 pages), un curriculum vitae récemment mis à jour et signé

Les candidats sont invités à soumettre leurs offres financières en XAF suivant le canevas ci-après :

<b>Description</b>	<b>Unité (jour/mois)</b>	<b>Quantité (jour/mois)</b>	<b>Prix Unitaire</b>	<b>Cout total (USD)</b>
Honoraire journalier/mensuel				
Provision DSA mission terrain				

Description	Unité (jour/mois)	Quantité (jour/mois)	Prix Unitaire	Cout total (USD)
Location de véhicule				
Autres (A préciser)				
<b>Total</b>				

### Réerves

L'UNICEF se réserve le droit de résilier le contrat et/ou de retenir tout ou partie du paiement si les règles et règlements concernant la confidentialité, l'éthique et les procédures de l'UNICEF et des partenaires ne sont pas respectés, si la performance n'est pas satisfaisante ou si les travaux/livrables sont incomplets, non livrés ou ne respectent pas les délais. Les livrables resteront la propriété de l'UNICEF.

Le/la consultant/e doit respecter la confidentialité des informations traitées pendant la mission. Les documents et informations fournis ne doivent être utilisés que pour les tâches liées au présent contrat.

### Cadre de Sauvegarde de l'enfance

Cette activité est-elle considérée comme un « rôle à risque élevé du point de vue de la sauvegarde de l'enfance ? »

 Oui

 Non

Si Oui, choisissez ci-dessous

**Contact direct avec les enfants**  Oui  Non

Dans l'affirmative, veuillez indiquer le nombre d'heures/mois de contact interpersonnel direct avec les enfants, ou de travail à proximité immédiate et physique, sous la supervision limitée d'un membre du personnel plus expérimenté :

**Accès aux données ayant trait aux enfants**  Oui  Non

Dans l'affirmative, veuillez indiquer le nombre d'heures/mois de manipulation ou de transmission d'informations personnelles identifiables d'enfants (nom, carte d'identité nationale, données de localisation, photos) :

Vous trouverez plus d'information sur [Child Safeguarding SharePoint](#) et [Child Safeguarding FAQs and Updates](#)

### Remarques

Les personnes engagées dans le cadre d'un contrat de consultant individuel ne seront pas considérées comme des « membres du personnel » en vertu du Statut et du Règlement du personnel des Nations Unies et des politiques et procédures de l'UNICEF et n'auront pas droit aux avantages qui y sont prévus. Leurs conditions de service seront régies par leur contrat et les Conditions Générales des Contrats pour les Services des Consultants et des Entrepreneurs Individuels. Les consultants et les entrepreneurs individuels sont responsables de déterminer leurs obligations fiscales et du paiement de toutes les taxes et / ou droits, conformément aux lois locales ou autres lois applicables.